

ateliersgarance 

Geneviève DINDART Formation

Création, Expression, Médiations et Travail Social

www://les-ateliers-garance.fr

Contact : dindartgarance@gmail.com

06 14 91 08 51

(Version 2026)

FORMATION D'ART THÉRAPEUTE

*« Accompagner et Soutenir la Création et les Médiations
Artistiques en Travail Social et Médico-Social. »*

2027-2028



Organisme de Formation Datadocké et Qualiopisé : des financements OPCOS sont donc possibles.

***Certifiées QUALIOPi, nos actions de formations peuvent être financées :
Si vous êtes travailleur social, animateur salarié (OPCO Santé/Uniformation),
Artiste auteur (AFDAS), ou indépendant (FIFPL).***

Les ateliersgarance - SIRET 49438219500035 - APE 9003A – Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le N° 91-34-08841-34 du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Adresse Siège Social : 11, rue Ferdinand Théron-11700 MOUX.
Tél : 06 14 91 08 51- Adresse courriel : dindartgarance@gmail.com.

Les ateliersgarance ont validé le Datadock le 28/09/2017(N°0015507) et sont certifiés QUALIOPi depuis le 20/12/21 (n°24FOR019491).

La Formation remplit les 32 indicateurs de la Certification QUALIOP1 : Les financements OPCOS sont donc possibles.

« Formation d'Art Thérapeute - Accompagner et Soutenir la Création et les Médiations Artistiques en Travail Social et Médico-Social » - **Promo XIV.**

4 Modules de 35 heures (140 heures) : module A1, A2, A3, A4.

Dates : du 28 juin 2027 au 30 juin 2028.

4 modules de 35 heures dont 2 modules /an.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 91-34-08841-34 du préfet de région Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées (Occitanie)

Organisme de Formation référencé DATADOCK le 28/09/2017. Organisme de Formation certifié QUALIOP1 le 20/12/21.

Prestations exonérées de T.V.A selon dispense SIE

Objectifs Professionnels :

Cette formation vise la formation de professionnels, issus du terrain social et médico-social, à la fonction d'art thérapeute en y ciblant les retombées pour un usage professionnel, pour une visée artistique, pédagogique, éducative, thérapeutique, dans le Champ Social.

À l'issue de la Formation certifiante* (Non certifiée RNCP), le stagiaire sera capable de :

- *Maîtriser les concepts et connaissances pour les compétences spécifiques à la fonction d'art thérapeute.*
- *Intégrer la dimension art thérapeutique à toute forme de médiation artistique, à tout moment de la prise en charge dans l'accompagnement individuel ou en groupe.*
- *Acquérir les principes théoriques et pratiques de ces méthodes et aborder des outils spécifiques qui pourront directement s'appliquer dans sa pratique d'accompagnement.*
- *Interroger sa relation à la création, le regard qu'il porte sur les formes créées et l'inscription de cette pratique en art et thérapie dans une dimension institutionnelle et pluridisciplinaire.*
- *Explorer et s'initier à des techniques innovantes émotionnelles et dynamisantes à travers des exercices et temps expérientiels et ludiques.*
- *Construire et affiner sa propre méthodologie autour de la Création et l'usage de ces formes et de ses bienfaits afin d'ouvrir des dispositifs d'accompagnements et de soutien des médiations artistiques art thérapeutiques dans les milieux dits éducatifs et soignants.*
- *Comprendre les enjeux des accompagnements art thérapeutiques par les médiations artistiques et le soutien de la Création en institution ou en libéral afin d'exercer la fonction d'art Thérapeute.*

Catégorie et But :

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : **Action de Formation.**

Cette action a pour but (article L.613-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

Public Concerné :

Travailleurs sociaux : ES, AS, ME, EJE, ETS, AES, Chefs de Services, Infirmiers, Psychiatres, Psychologues, Psychomotriciens, Cadres, Formateurs, Orthophonistes, Ergothérapeutes, animateurs socioculturels, Artistes Auteurs, Enseignants, Instituteurs, ayant quelques années de Pratique dans Le Champ Social et Médico-Social et quelques aptitudes marquées dans les Pratiques Artistiques, le Domaine Culturel en lien avec le Champ Social, Souhaitant ainsi développer et optimiser une pratique art thérapeutique et l'inscrire dans une Dimension Institutionnelle et Pluridisciplinaire en s'ouvrant à d'autres perspectives et dimensions.

Pré-requis : Les conditions d'accès sont : *pré-requis* :

1. **Entretien téléphonique afin de mieux cerner la demande de formation.**
2. **Questionnaire à remplir afin de mieux cibler la demande et les besoins du stagiaire complété par l'envoi d'un CV mis à jour et valide.**
3. **Procédure de validation avant de pouvoir inscrire le stagiaire à la formation.**
4. **Niveau exigé : BAC+2.**

Durée réelle :

Cette formation se déroulera en 140 heures, sur 20 jours, sur 2 années soit : 70 heures par an. Horaires : de 9 heures à midi 30 puis de 13 heures 30 à 17 heures.
Un travail personnel est à fournir en dehors des sessions de regroupement (dont l'écriture d'une monographie).

Dates :

Du Lundi 28 juin 2027 au vendredi 30 juin 2028 : PROMO XIV
4 modules de 35 heures dont 2 modules /an.

Module A1 : Du lundi 28 juin au 02 juillet 2027.

Module A2 : Du lundi 11 octobre au 15 octobre 2027.

Module A3 : Du lundi 24 janvier au vendredi 28 Janvier 2028.

Module A4 : Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin 2028.

Tarif :

Cette formation est dispensée pour un coût de : 4040 euros TTC.
Le prix comprend les matériels beaux-arts, prévus pour chaque participant, pour les ateliers de pratique de chaque session.

Modalités et Délais d'accès:

- **Suite aux Pré requis précisés plus haut :**
- **Inscription individuelle :**

L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription, **signé** (téléchargeable sur le site des ateliersgarance : [http : www //geneviedindart.com](http://geneviedindart.com)), par courrier ou par email, avec règlement d'un acompte correspondant à 15 % du coût total de la formation ou un règlement global. Le dossier de finalisation d'inscription est adressé par email comprenant le *contrat de formation*, le règlement intérieur, les CGV accompagnés du programme de Formation.

Le Client devra retourner un exemplaire du contrat, **signé** : le solde de la formation donne lieu à un échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Le détail de ces modalités est inscrit sur le Contrat. La convocation avec le plan d'accès est envoyée quelques semaines avant le début de la formation.

- **Formation Continue :**

Une **pré-inscription** est faite à réception du bulletin d'inscription **complété et signé**, avec le règlement d'un acompte correspondant à 15 % du coût de la formation si plan de formation (plan de développement des compétences qui remplace le plan de formation depuis 2019).

Le solde du coût de la formation donne lieu à un échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation : à partir de la fin de chaque semaine de formation (module A1, A2, A3, A4) Le détail de ces modalités est inscrit sur la Convention de Formation Professionnelle. L'inscription est considérée comme définitive à réception de la Convention de Formation professionnelle continue, **signée**, par l'employeur ou un bon de commande, ou un accord de prise en charge par un OPCO. La convocation avec le plan d'accès est envoyée quelques semaines avant le début de la formation. Les frais de formation sont à régler à réception ou dans les 30 jours suivant l'établissement de la facture, à l'issue de la formation.

- **Les délais d'accès à l'action sont :** les modalités et délais d'accès à la Formation peuvent durer plusieurs jours. Aucune inscription ne peut se faire 24 heures avant une session programmée.
- **Effectifs :** L'action de Formation est organisée pour un groupe de **2 à 8 participants**.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes Mises en œuvre et Pédagogiques : Séances de formation en salle/réunion.

Vidéoprojecteur et paperboard. Enseignement théorique sous forme de cours

Démonstratifs par des apports théoriques, études de documents et de projections

Audiovisuelles reliant l'art et la thérapie, la production artistique et le

Travail éducatif et social. Appuyées par des mises en situation expérientielle et

Expérimentale par la pratique d'un ou de plusieurs médiums (peinture, dessin, modelage,

Collages, installation...) Présentation et analyse de cas pratiques et cliniques, travaux

Personnalisés en petits groupes. Pédagogie active et participative. Tout le long de la

Formation et aussi en dehors des sessions est rédigée une monographie, étude

Détaillée soutenue en fin de formation au cours d'une journée de réflexion ouverte au

Public. Ce travail de recherche, plastique et clinique, articule un point de question, apparu

Dans la pratique, à une réflexion théorique. Des carnets de bord permettent durant les 4

Semaines de formation un ancrage avec prise de notes, esquisses, dessin, chaque

Stagiaire l'agence au fur et à mesure, un peu comme un **carnet de voyages**.

Outils Pédagogiques : Travaux pour l'apprentissage et la mise en pratique : tout au long

De la formation, à travers une pratique en atelier (écriture, peinture, photo, dessin,

Collages, Installations, vidéo ...) chacun des participants interroge sa relation à la

Création, le Regard qu'il porte sur les formes créées et l'inscription de cette pratique dans

Une Dimension Institutionnelle et pluridisciplinaire. Pratique artistique et pratique

Clinique sont sans cesse questionnées pour une meilleure approche d'une

Pratique art thérapeutique contemporaine.

Supports pédagogiques : *Bibliographie, textes à approfondir, aussi expédiés par courrier Électronique après chaque session sous la forme de documents à télécharger, livres Choisis pour certains thèmes d'approche des semaines de formation, diaporamas avec Textes projetés, films DVD, visite de musée ou d'expositions.*

Éléments matériels de la Formation :

Supports techniques : Des ateliers pratiques et expérientiels sont réalisés dans les locaux De la formation : De 7 à 14 heures par semaine.

Salle de formation : Un vidéoprojecteur est mis à disposition pour des projections D'images, de films et de textes.

Équipements divers mis à disposition : *Du matériel Beaux-arts est mis à disposition pour chacun des stagiaires (Pinceaux, peinture, crayon, aquarelle, fusains, supports papiers et toiles ... etc.) Ce matériel, nécessaire au travail à fournir en dehors des sessions, est à la disposition de chaque stagiaire après chaque session.*

Documentation : Les formateurs de la formation s'appuieront sur des nombreux extraits d'ouvrages disponibles à la lecture pendant la formation ainsi que de nombreux diaporamas diffusés sur vidéoprojecteur ainsi que *des films reliant l'art et la thérapie, la pratique art thérapeutique contemporaine, la production artistique, le travail éducatif et social.*

PRISE EN COMPTE ET RÉFÉRENT HANDICAP :

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap :
Un Référent Handicap peut être mis en lien avec le stagiaire demandeur.

Compétences des Formateurs (-trices) :

Tous les intervenants sont des professionnels du Travail Social, pédagogues et experts dans leurs secteurs d'activité.

La Formation d'Art Thérapeute est assurée par :

- **Geneviève DINDART**, Artiste plasticienne, art thérapeute, formatrice, assurant des formations depuis 2001 (Psychasoc puis ateliersgarance) **responsable pédagogique, elle dirige les ateliersgarance.** Art thérapeute à l'Hôpital Paul Guiraud Villejuif jusqu'en 2001 puis au CHRU de Montpellier Hôpital La Colombière. Elle assure un équilibre des compétences et des connaissances au sein des programmes de formation. Sa fonction est d'assurer des programmes élaborés au plus près des besoins et des spécificités professionnelles de chacun. Responsable de la qualité des contenus pédagogiques des modules de formation, et des compétences de chaque intervenant, G. Dindart détermine la construction pédagogique et les programmes de chaque module de formation et la qualité de transmission dans l'animation des formations : (supports/techniques pédagogiques/temps expérientiels de création/outils d'évaluations des stagiaires) en n'oubliant pas la créativité dans les temps de pratique expérientiels.

- **Joseph ROUZEL**, ancien éducateur spécialisé, Formateur, Superviseur, Poète, Écrivain. Il assure un pôle articulatoire autour de l'atelier des mots et de l'instance clinique, véritable travail de déplacement au cœur de la formation.
- **Nicole Lamoureux**, ancienne responsable du CAFERUIS et du DEIS à l'IRTS de Montpellier et Cadre pédagogique, art thérapeute, animatrice d'ateliers créatifs et artistiques.
- Autres formateurs (remplacements si motifs impérieux) selon disponibilités.

Formation ouverte en présentiel :

Un travail personnel conséquent est demandé au stagiaire durant les sessions mais Aussi en dehors des sessions, durant les 2 années de formation : la rédaction d'une Monographie articulée à un objet créé et en lien avec celui-ci. Leurs modalités de suivi et D'évaluations spécifiques ou d'accompagnement ou d'assistance, pédagogiques et Techniques, sont permanentes : évaluations des acquis et de leur transférabilité sur le Terrain, par oral, par écrit, en collectif et en individuel.

En dehors des sessions : l'utilisation des technologies synchrones et asynchrones (Téléphone/courriel/Visio) permettent un suivi individuel tout au long des semaines qui Séparent les sessions de regroupement.

Geneviève DINDART, Art Thérapeute, Formatrice, est chargée du suivi ainsi que de L'évaluation des acquis et de l'accompagnement des étudiants durant toute la durée De formation. Le délai de réponse fait suite à chaque fin de session de formation.

Contenu :

4 modules de formation se déroulant sur 2 années, à raison de 2 par an.

- **Module A1** : 35 heures dont 11 à 14 heures de pratique.
- **Module A2** : 35 heures dont 11 à 14 heures de pratique.
- **Module A3** : 35 heures dont 11 heures de pratique.
- **Module A4** : 35 heures dont 7 heures de soutenances orales des Monographies face à un public de professionnels.

Seront abordés les points suivants :

- **Historique de l'art thérapie** : partir des liens et des nombreuses ramifications à partir des éclaireurs, premiers aliénistes, de la fin du 19^{ème} à nos jours. Partir des racines pour repenser une pratique éclairante et contemporaine.
- **Fondements et apports théoriques** : Artistes, Sociologues de l'Art, Psychiatres, Musiciens, Philosophes, Poètes, ce que la Création porte en elle-même comme effets bénéfiques. Ce que l'histoire de la Psychiatrie et du Travail Social a très singulièrement construit autour de l'Art, de la Création, de l'usage de ses formes, de l'usage de ses bienfaits. Ce que l'Art, la création a permis aux artistes et aussi aux milieux dits éducatifs ou soignants.
- **La dynamique des ateliers d'expression et d'art thérapie**, leurs enjeux institutionnels.

- **Art thérapie et Création** : apports de la Psychopathologie de l'expression, de l'histoire de l'Art.
- **Qu'est-ce qu'une œuvre ? A quoi sert-elle ? Qu'est-ce que faire œuvre ?**
- **Ateliers de pratique** : Pas de création sans pratique de création. Tout au long de la formation, à travers une pratique en atelier : (peinture/écriture/dessin/modelage/collages/installations/photographie/recherches sonores ...) chacun des apprenants interroge sa relation à la création, le regard qu'il porte sur ses formes créées et l'inscription de cette pratique dans une dimension institutionnelle et pluridisciplinaire.
- **Atelier des mots** : ateliers d'écriture en vue de l'écriture de la Monographie.
- **Instance Clinique** : temps de supervision et d'analyse de la pratique, d'élaboration théorique d'un point de question apparu dans la pratique.
Pratique clinique et pratique artistique sont au cœur de la démarche d'appréhension et D'acquisitions des compétences.
- **Carnets de bords** : ils permettent durant les 4 semaines de formation un ancrage avec prise de notes, esquisses, dessins, croquis, véritable trame de recherche et d'élaboration de l'écriture de la Monographie.
- **Rédaction d'une monographie** : en fin de formation est rédigée une monographie, comme étude détaillée, soutenue au cours d'une journée de réflexion ouverte au public. **Ce travail de recherche plastique et clinique articule un point de question qui est apparu dans la pratique à une réflexion théorique.**

Suivi et Évaluation :

Exécution de l'Action de formation :

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation sont :

1. **Feuilles de présence émargées** à l'issue de chaque ½ journée par le stagiaire et le formateur, questionnaire d'évaluation des acquis et des atteintes des objectifs :
2. **Évaluation des acquis** intermédiaires en fin de chaque session (A1, A2, A3, A4.)
3. **Attestation individuelle de suivi** de formation remise en fin de chaque session.
4. **Monographie**, ciselée comme **étude détaillée**, à produire et à déplier en fin de cursus, comme réflexion pertinente, cohérente et soutenue, articulée à :
5. **Création d'un objet** de médiation, (ou une série d'objets : peintures, photos, modelages, sculptures, installations, partitions musicale...etc.), véritable relai entre la Clinique et la Plastique, en lien avec un point de question traversé dans la pratique.
6. **Soutenances orales** d'une Monographie et d'un point de soutènement de sa pratique, face à un public de professionnels.
7. **Clôture des évaluations des acquis** de fin de cursus lors des soutenances des monographies et lors de la synthèse des soutenances (module A4), **venant valider le passage de transmission et la certification comme niveau de sortie.**
8. Au terme de chaque session, un questionnaire de satisfaction à remplir in situ sera disponible pour les étudiants.

Modalités d'évaluation des résultats et d'acquisition des compétences :

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou Les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

1. Questions orales et(ou) écrites.
2. Évaluations des acquis et de leur transférabilité sur le terrain : par écrit, par oral : grilles d'évaluations, remplies et notées en fin de chaque session.
3. Mises en situation, travaux par petits groupes.

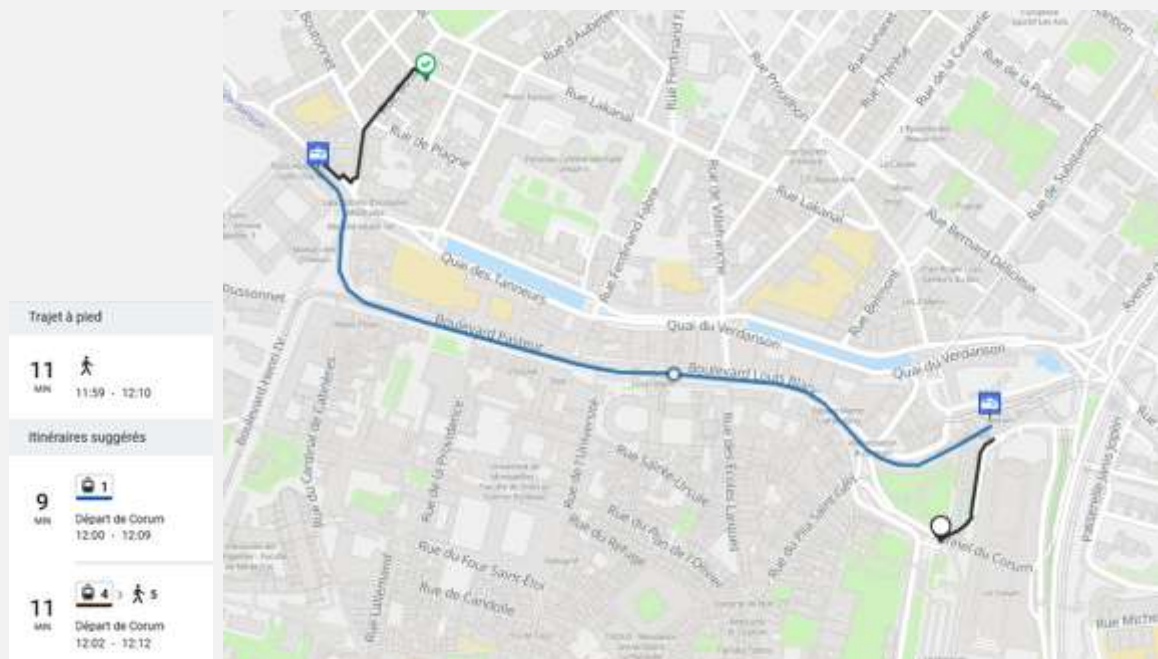
4. *Travail de suivi autour d'une Monographie, notée, à rédiger et à produire : travail de recherche (Plastique et Clinique) articulant un point de question qui est apparu dans la pratique à une réflexion théorique.*
5. *Accompagnement et suivi autour d'un objet créé, à façonner comme objet de Médiation lors d'un important travail de décryptage mis en question par chaque Apprenant. (L'utilisation des technologies synchrones et asynchrones permet un Suivi individuel tout au long des semaines séparant les sessions de regroupement.)*
6. **Soutenance orale d'une monographie**, notée, lors d'une journée de réflexion ouverte à un Public de professionnels et **synthèse clôturant le passage et le validant.**

Validation de la Formation :

Pour valider la formation, le stagiaire doit obligatoirement avoir suivi les 4 modules De formation dans leur intégralité et valider l'écriture d'une Monographie ainsi que La création d'un objet articulé à cette monographie pour obtenir un certificat L'autorisant à mettre en pratique le programme de formation d'Art Thérapeute. L'assiduité à l'ensemble des jours des 4 modules de la Formation est une condition Indispensable. La certification est attribuée au stagiaire lorsqu'un total de points Est formé à la suite des 4 semaines de formation accompagné de la rédaction de la Monographie ainsi que des soutenances.

Lieu de l'Action de Formation :

Salle de formation, située au 03, rue de Moissac - 34000 MONTPELLIER.



L'action de Formation se déroule :

Salle de formation, située au 03, rue de Moissac - 34000 MONTPELLIER.

*(Tout près de la station de Tramway **Albert 1er**, dans le quartier des Beaux-arts, riche en architecture, à quelques minutes de La Place de la Comédie, Du Marché aux fleurs, proche de tous les commerces, restaurants, Hôtels ...etc.)*

Descriptif : salle d'environ 50 M2, ouverte sur la rue de Moissac, *en rez-de-chaussée* (Accessible pour les personnes à mobilité réduite) plus un coin kitchenette, et Toilettes.

Équipement : La salle est équipée d'un sanitaire (aux normes handicapés), d'une Kitchenette équipée (réfrigérateur, four micro-ondes, évier), de 31 chaises (Utilisables aussi pour la journée des Soutenances) et de 16 tables pliantes Et d'autres fournitures et matériel (vidéoprojecteur, ...etc.)

